



**UNION DEPARTEMENTALE C.G.T.
DE LA SARTHE**

4, RUE D'ARCOLE – 72000 LE MANS
TEL. 02.43.14.19.19. – FAX. 02.43.14.19.00
e-mail : udcgt72@orange.fr
site internet : ud72.reference-syndicale.fr



Le salaire n'est pas l'ennemi de l'emploi, il est son allié !

Toutes et tous en grève le jeudi 27 janvier 2022

Pour exiger des augmentations des salaires, des pensions et minima sociaux !

Rassemblement à 13H30

Place de la Préfecture au Mans

Assurément la période que nous traversons est anxiogène du fait de l'aggravation de la crise sanitaire, des décisions du gouvernement avec une obligation vaccinale non avouée et un Président de la République qui insulte les citoyens et citoyennes non vacciné-e-s.

Pendant ce temps les hôpitaux craquent sous le poids de la crise sanitaire et le gouvernement poursuit sa politique de casse de notre système de santé, comme en témoigne les plus de 5 700 lits d'hospitalisation fermés en 2020 dans les établissements de santé. Ajoutons à ce sombre tableau une absence de revalorisation salariale, du SMIC, des pensions et des minima sociaux.

L'inflation galopante impacte fortement les dépenses de première nécessité au premier rang desquels, l'alimentation, l'énergie et les loyers. De ce fait, dans la 6e puissance économique mondiale, des ménages de plus en plus nombreux se voient contraints d'arrêter de se chauffer ou encore de se limiter à un seul repas par jour.

**En nous mobilisant par la grève le jeudi 27 janvier 2022,
exigeons une meilleure répartition des richesses créées par le travail !**

Ce n'est pas la charité de Macron et son chèque inflation de 100 euros, même parfois couplé avec le chèque énergie, qui permettra de maintenir à flot notre pouvoir d'achat et encore moins de l'améliorer.

Ce qui coûte, ce n'est pas le travail, c'est le capital !

En 2020, les actionnaires du CAC 40 se sont partagés 57 milliards d'euros de dividendes. Selon OXFAM, les 1% des plus riches possèdent près de la moitié des richesses totales mondiales.

La CGT exige :

- Une augmentation immédiate et significative du SMIC
- Une augmentation générale des salaires
- Le dégel du point d'indice dans la fonction publique.

Ces mesures de bon sens sont nécessaires pour garantir le financement de la sécurité sociale et des retraites.

RENDEZ-NOUS NOTRE ARGENT !!



Chez Renault :

Cet appel national du 27 janvier sur l'augmentation des salaires doit servir de tremplin pour obtenir des avancées concrètes pendant les Négociations Annuelles Obligatoires sur les salaires chez Renault dans le cadre des négociations qui se dérouleront au mois de février 2022.

Luca de Meo, sera mieux payé que ses prédécesseurs Thierry Bollore et Carlos Ghosn. En effet, il empochera 1,3 million d'euros de fixe annuel et une rémunération totale pouvant dépasser 6 millions d'euros selon ses performances.

Ceci doit nous motiver à exiger des véritables Augmentations générales des Salaires !

Les hommes à la tête du groupe changent, mais pas la méthode. S'il y a bien une constante chez eux, c'est le non-partage des richesses produites par les salariés.

Pendant que certains acteurs du monde capitaliste se gavent d'argent, les discours ne changent pas beaucoup, car dans le cadre des négociations qui se sont déroulées en 2021, la direction annonce la couleur quand elle propose de mener une négociation sur les salaires au 1er semestre 2022 dans une année qui s'annonce encore perturbée.

De plus, dans l'accord il est stipulé qu'elle s'appuiera sur les leviers de



reconnaisances de la performance individuelle afin de définir des niveaux d'augmentation cohérents avec le marché en France et avec la situation économique de l'entreprise.

Il suffit de reprendre ce qui a été présenté par la direction pendant les dernières négociations. Celle-ci envisage simplement la déclinaison suivante au travers de ce qu'elle appelle la reconnaissance :

1. RECONNAISSANCE INDIVIDUELLE :

Elle sera associée au NAO, avec une forte probabilité qu'il n'y ait que des Augmentations Individuelles pour une minorité de salariés qui le méritent selon les critères pré-établis de la direction.

2. RECONNAISSANCE COLLECTIVE :

Celle-ci se fera au travers :

- d'un intéressement aux performances du Groupe, négocié au niveau central,
- d'un intéressement lié aux performances locales via une négociation à ce niveau.

C'est un système de redistribution qui n'est pas équitable puisqu'il n'est pas uniforme ! De plus, en local ce sont les directions qui fixent les critères que les salariés ne maîtrisent pas forcément, tels que la qualité, la sécurité, le coût de productivité, les entretiens annuels, etc...

3. RECONNAISSANCE DES METIERS :

Derrière ce thème, il s'agit de la suppression des qualifications et de la reconnaissance des diplômes par la mise en place de la classification (les emplois seront classés les uns par rapport aux autres, sur une échelle unique de 18 classes et 9 groupes d'emplois), voulue par le patronat dans la nouvelle convention collective de la métallurgie et qui verra ses effets sur le bulletin de paie en 2024.

Autrement dit, il va falloir aller chercher les augmentations de salaires, car elles ne viendront pas toutes seules. Les exemples cités ci-dessus liés à la signature du dernier accord de compétitivité chez Renault et la mise en place de la nouvelle convention collective de la métallurgie acceptée en ce début d'année par la CFE CGC, la CFDT et FO démontrent que cela ne va pas dans le bon sens.

Il nous appartient donc collectivement d'exiger un partage des richesses que nous avons produites. Cela a été possible récemment dans plusieurs entreprises où les salariés ont décidé de s'impliquer majoritairement.

C'est pourquoi, le 27 janvier, les organisations syndicales CGT, FSU, SOLIDAIRES, FO, FIDL, MNL, UNEF, et UNL appellent à une première grande journée de grève et de manifestation partout en France pour exiger des augmentations de salaires.

Chez Renault, profitons de cette journée avant les NAO, pour montrer à la direction que nous aussi nous exigeons des augmentations de salaires !



Toutes et tous en grève

le jeudi 27 janvier 2022

Rassemblement à 13h30 place de la préfecture au Mans